

Treize millions de francs ou 3,5 millions? Le budget de fonctionnement de la Cité de la musique a fondu entre le vote du projet au Conseil municipal et la campagne de votation. Explications

La dissonnante musique des chiffres



RACHAD ARMANIOS

Votation ► Comment les frais de fonctionnement de la Cité de la musique ont-ils pu passer de 13 millions de francs, au moment du vote du plan localisé de quartier par le Conseil municipal, à seulement 3,5 millions, alors que la population de la Ville de Genève votera sur cet objet le 13 juin? Comment la Fondation pour la Cité de la musique peut-elle désormais prétendre que celle-ci ne coûtera «pas un centime de plus aux contribuables» alors qu'elle avançait jusque-là un besoin de 50% de subventions publiques?

«Il n'y a aucune entourloupe», assure François Abbé-Decarroux, directeur général de la Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO), à laquelle est rattachée la Haute école de musique (HEM). Membre du Conseil de fondation de la Cité de la musique, il commence par expliquer que les coûts d'entretien du bâtiment ont été revus à la baisse. Ils passent de 3,93 millions de francs à 2,26 millions. D'abord parce que l'estimation avait été faite avant que la surface au sol du bâtiment ne soit réduite pour préserver davantage d'arbres. Moins de surface, moins de frais. Ensuite, l'amortissement de 1 million de francs, justifié sur un plan comptable, doit être retranché car il s'agit d'un bâtiment presque entièrement financé par le mécénat, affirme M. Abbé-Decarroux. De 13 millions, nous voilà à 10,3 millions.

Le soutien du canton
Reste un différentiel de 6,8 millions pour parvenir aux 3,5 millions annuels annoncés



«Il n'y a aucune entourloupe», assure François Abbé-Decarroux, directeur général de la Haute Ecole spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO), à laquelle est rattachée la Haute Ecole de musique (HEM). JEAN-PATRICK DI SILVESTRO

DES CHIFFRES ET DES NOTES

Les 3,5 millions de frais de fonctionnement sans une programmation propre à la Cité de la musique se partagent entre 1,24 million de frais de personnel et 2,26 millions pour l'entretien du bâtiment. Des dépenses couvertes par des recettes équivalentes: 400 000 francs de locations des salles et 3,1 millions assurés par les contributions (sur leurs budgets actuels) de la Haute école de musique et de l'OSR, ainsi que du restaurant. Quant aux près de 6,8 millions correspondant à une programmation

supplémentaire, les coûts se répartissent pour 3,26 millions en frais de personnel et 3,5 millions en frais de concerts (cachets). Il faudrait alors compter sur des recettes de billetterie allant avec, qu'on peut calculer à 1,7 million. Si l'on compte les 2,5 millions que pense donner le canton, resterait une somme équivalente à trouver. Mais comme le dit François Abbé-Decarroux, plus les aides seront importantes et plus la programmation pourra être riche. Et vice-versa.

RA

«DES QUESTIONS SANS RÉPONSES»

La Fédération genevoise des musiques de création, opposée à la Cité de la musique, réagit au communiqué de presse du canton soutenant le projet par une volée de questions «qui restent sans réponses».

«Comment la Cité de la musique est-elle passée d'un budget de fonctionnement de 13 millions à 3,5 millions? Comment seront financés la structure de programmation et les concerts prévus dans la salle philharmonique en dehors de ceux de l'OSR? Comment sera distribuée la subvention cantonale destinée à la programmation et la création locale? Avec quelle gouvernance, sachant qu'il s'agit d'une fondation privée à deux têtes OSR-HEM? Quelle sera la réelle disponibilité des plus petites salles puisque nous lisons que la Black Box sera disponible principalement pendant les vacances scolaires?» RA

par la fondation pour prétendre se passer de toute subvention publique. A quoi correspondent-ils? «Ce sont les frais d'une programmation complémentaire à celle de l'Orchestre de la Suisse romande (OSR) et de la HEM. Ce que nous disons, c'est que si l'Etat ne donne rien, une Cité de la musique juste pour l'OSR et la HEM est viable et sera un magnifique écrin pour attirer davantage de public et le diversifier, tout en offrant enfin un site unique aux étudiants dans des locaux qui ne seront plus vétustes.» Notre interlocuteur ajoute: «Et si une subvention est accordée, elle permettra d'élargir la programmation à d'autres genres et acteurs musicaux et artistiques. Nous n'avons jamais caché notre besoin d'un apport public et probablement de mécènes pour assumer cette ambition.»

Subvention cantonale

Or, se félicite M. Abbé-Decarroux, l'Etat vient de répéter dans un communiqué de presse son soutien à la Cité de la musique. Selon ce communiqué, «la participation cantonale, envisagée dès 2025, concernerait essentiellement de tels projets, qui mettent en valeur la diversité et la vitalité de la création musicale genevoise.» La subvention envisagée se monterait à 2,5 millions. Sous réserve d'être votée par le Grand Conseil.

Pour M. Abbé-Decarroux, les représentants des musiques actuelles qui combattent la Cité de la musique font un mauvais calcul: «Dire non, c'est risquer de passer à côté de cette contribution cantonale, qui bénéficierait directement aux musiques actuelles. Ces opposants, qui rappellent à juste titre la précarité de ces musiciens, disent qu'ils veulent de l'argent et pas des salles? Ils auront les deux puisque la Cité de la musique rémunérera des artistes pour venir s'y produire.» I

Une fresque dénonce les investissements de Credit Suisse

Climat ► Dans le viseur des militant-es pour le climat: un prêt de la banque suisse à la société qui construit un oléoduc transportant du pétrole bitumeux à travers le Canada et les Etats-Unis.

Des militant-es pour le climat ont peint vendredi une fresque à la place Bel-Air à Genève afin de dénoncer les investissements de Credit Suisse dans les énergies fossiles. Dans leur viseur: la construction d'un oléoduc transportant du pétrole bitumeux.

La grande fresque, dont la réalisation a été perturbée par la météo, représente la lutte contre le Line 3, un projet d'oléoduc mené par l'entreprise canadienne Enbridge. Le collectif BreakFree, à l'origine de l'opération avec la Grève pour l'Avenir et les féministes d'Abya Yala Suiza, reproche à Credit Suisse d'avoir accordé des prêts à Enbridge.



La fresque représente la lutte contre le Line 3, un projet d'oléoduc mené par l'entreprise canadienne Enbridge. JPDS

Selon BreakFree, la construction de l'oléoduc traversant le Minnesota aux Etats-Unis a commencé en décembre dernier. Le projet, qui vise à acheminer 760 000 barils de pétrole bitumeux par jour depuis Edmonton au Canada jusqu'au Wisconsin, menace l'aquifère des Grands Lacs, ajoute le collectif. Sur place, la résistance du peuple autochtone Anishinaabe s'organise. L'oléoduc traverse leurs réserves.

BreakFree multiplie les actions pour dénoncer les investissements de Credit Suisse dans les énergies fossiles. Même si Credit Suisse ne finance pas directement ce genre de projet, il les soutient en accordant des prêts aux sociétés qui les réalisent, a relevé Guillaume Durin, du collectif BreakFree. Credit Suisse assure prendre le climat et le respect des droits autochtones très au sérieux. ATS

La Salle Ernest Ansermet change de propriétaire

Musique ► La RTS a vendu le bâtiment de la Salle Ernest Ansermet, situé au pied de la Tour à Genève, à l'Ecole des musiques actuelles (ETM). Après d'importants travaux de rénovation, le nouveau propriétaire y installera un Centre des musiques actuelles pour la rentrée 2022. Le montant de la transaction n'a pas été communiqué. L'acquisition de la salle Ansermet par l'ETM assure la pérennité de cette salle de spectacle qui a compté dans l'histoire de Genève et de la RTS pour ses nombreuses retransmissions de concerts, ont indiqué vendredi l'ETM et la RTS dans un communiqué commun.

Actuellement, le bâtiment n'est plus occupé que marginalement par la RTS pour une vingtaine de concerts par an. Sinon, la salle est louée par la Ville de Genève, qui la met à disposition de l'Orchestre de Chambre de Genève et de l'Ensemble Contrechamps. Tous deux continueront à répéter et à programmer des concerts dans cette salle. La création du Centre des musiques actuelles valorisera toute la collectivité des musiques amplifiées, du métal à l'électro en passant par la pop, le jazz et toutes ses déclinaisons, estime l'ETM. Ce nouvel espace de 3000 m² offrira aussi aux artistes locaux la possibilité de faire concerts et enregistrements. ATS